

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 5 SEPTEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2017;
4. Administration générale :
 - 4.1 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (lot 2 977 619, cadastre du Québec) (L'Évenementiel);
 - 4.2 Demande d'autorisation d'aliénation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) (Lot 3 118 612, cadastre du Québec);
 - 4.3 Demande d'autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) (Lot 3 371 345, cadastre du Québec);
 - 4.4 Dépôt du certificat d'enregistrement relatif au règlement d'emprunt n° VA-956;
 - 4.5 Amos, ville alliée contre la violence conjugale;
 - 4.6 Adjudication du contrat pour le contrôle des animaux sur le territoire de la Ville d'Amos 2017-2018;
 - 4.7 Autorisation de vendre tracteur de marque Mahindra;
 - 4.8 Vente à Dominique Inkel et Philip Inkel du lot 3 370 535, cadastre du Québec, situé dans le parc des maisons mobiles;
 - 4.9 Adjudication du contrat pour l'acquisition d'un bloc sanitaire préfabriqué pour le parc Lions;
5. Procédures :
 - 5.1 Avis de motion et projet de règlement n° VA-975 concernant la reconstitution du fonds de roulement;
 - 5.2 Avis de motion et projet de règlement n° VA-947 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville et abrogeant le règlement n° VA-512;
 - 5.3 Avis de motion et projet de règlement n° VA-976 décrétant la création d'une réserve financière pour le matériel roulant de la Ville d'Amos
6. Dons et subventions :
 - 6.1 Aide financière à la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi;
7. Informations publiques;
 - 7.1 ;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.